
Soirée de remise du Prix de la traduction de documentaires télévisés

1^{re} édition
17 octobre 2017
19h30

à la

Scam*

*Société civile
des auteurs multimedia

5, avenue Vélasquez
75008 PARIS

a:t:a:a

association
des traducteurs
adaptateurs
de l'audiovisuel

www.prix-ataa.fr

Sommaire

Le mot du comité d'organisation	p. 3
Pourquoi un prix de traduction de films documentaires télévisés	p. 4
Qu'est-ce qu'une traduction audiovisuelle de qualité ?	p. 5
Principe et organisation	p. 6
L'ATAA, ses spécificités, ses objectifs	p. 7
Remerciements	p. 9
L'équipe organisatrice	p. 9

Le mot du comité d'organisation

Si de nombreux traducteurs de l'audiovisuel sont venus à la traduction par amour du cinéma, beaucoup vous diront combien ils sont attachés aussi aux films documentaires.

Car le documentaire, c'est une ouverture au monde, un accès à des univers insoupçonnés, une clé pour comprendre le passé, mais aussi le présent dans toute sa complexité, les cultures étrangères, les sciences... Et pour celles et ceux qui en traduisent, c'est un moyen de pénétrer, le temps de l'écriture d'une VF, au cœur d'un sujet. Bref, c'est un enrichissement permanent.

Pour toutes ces raisons, l'ATAA se réjouit que le **Prix de la traduction de documentaires télévisés** voie enfin le jour, avec le partenariat de la Scam, dont le soutien nous est très précieux.

Et nous profitons de ce message pour lancer un appel à propositions : ce Prix en devenir n'a pas encore trouvé son véritable nom. Il mériterait qu'on lui en trouve un beau. Longue vie à lui !

Le comité d'organisation du Prix

Pourquoi un prix de traduction de films documentaires ?

Dans le sillage de ses autres prix, l'ATAA a créé cette année, en partenariat avec la Scam, le **Prix de la traduction de films documentaires télévisés**, qui sera remis le 17 octobre 2017.

La production étrangère de documentaires est très bien représentée sur les chaînes françaises, qu'il s'agisse d'enquêtes, de reportages, de documentaires de création, de docu-fictions, etc., et les métiers de la traduction qui contribuent à leur diffusion méritent d'être mis en avant.

Ce prix a pour vocation de promouvoir l'exigence de qualité et de respect des œuvres que partage l'ensemble de la profession, et de mieux faire connaître ces métiers de l'ombre qui rendent possible la réception des documentaires en langue étrangère. Il contribuera également à mettre en avant les choix éditoriaux audacieux de certains diffuseurs et le soin apporté par les laboratoires de postproduction dans la fabrication de la version française d'un documentaire.

Enfin, la version française d'un documentaire à la télévision est bien souvent une traduction en voice-over, technique qui n'était pas encore mise à l'honneur par les autres prix de l'ATAA alors qu'elle concerne de nombreux traducteurs.

Qu'est-ce qu'une traduction audiovisuelle de qualité ?

Paradoxalement, la meilleure traduction audiovisuelle est celle qui réussit à se faire oublier.

Pourtant, elle doit mettre en œuvre des compétences spécifiques et un soin particulier : maîtrise de la langue étrangère, sérieux dans la recherche documentaire, rigueur terminologique, respect du naturel de la parole orale, restitution de la cohérence du discours.

Dans les interviews, il faut donc user d'un registre parlé et très idiomatique, mais aussi respecter la cohérence du discours au-delà des hésitations et d'une syntaxe parfois malmenée par les locuteurs.

Quant à la voix off du narrateur, elle constitue l'épine dorsale du documentaire. Il convient d'opter en français pour une écriture soignée qui relaiera au mieux la pensée du réalisateur, sa voix.

Principe et organisation du Prix

Le Prix de la traduction de documentaires télévisés récompense la traduction d'un documentaire diffusé dans l'année qui précède l'appel à candidature, soit, pour cette première édition, les films diffusés sur les chaînes françaises en 2016.

Ce sont les **auteurs qui candidatent** en leur nom propre, et leur candidature est acceptée dès lors qu'elle est conforme aux critères d'éligibilité énoncés dans le Règlement du prix. L'un de ces critères est la mention de leur nom au générique.

Les **7 membres du jury** (4 auteurs de doublage/sous-titrage, 1 directeur

artistique, 1 réalisateur de films documentaires, 1 chargé de postproduction dans un laboratoire ou un studio d'enregistrement) ont apprécié les traductions selon une grille d'évaluation qui prend en compte la fidélité à l'original, la correction de la langue française et la fluidité du texte d'arrivée, la qualité de la recherche documentaire et terminologique, l'effort de synthèse et de clarification lorsque la parole orale est involontairement peu claire et embrouillée, ainsi que l'effort de restitution de l'originalité de cette parole. Il faut rappeler que le jury est amené à se prononcer sur la qualité de la traduction, et non du film.

Un jury ouvert

L'ATAA a fait le choix d'un **jury pluriel** qui mêle des intervenants liés aux différentes étapes de l'élaboration des versions françaises.

Le jury de cette édition 2017 se composait de :

Agnès El Kaïm, Anthony Panetto, Nathalie Renaudin, Anne-Lise Weidmann,
traducteurs/adaptateurs de l'audiovisuel
Philippe Picard, réalisateur, membre de la Scam
Stéphanie Urbain, chargée de postproduction, Éclair Média Vanves
Claude Valenta, directrice artistique indépendante

L'ATAA

Ses spécificités, ses objectifs

Fondée en 2006 par des traducteurs professionnels, l'Association des traducteurs/adaptateurs de l'audiovisuel compte aujourd'hui près de 300 adhérents.

Elle rassemble des traducteurs/adaptateurs français et étrangers exerçant dans les domaines suivants :

- **sous-titrage**
- **doublage**
- **voice-over** (doublage de documentaires)

Ses objectifs se déclinent en quatre grands axes :

- **Fédérer les adaptateurs de l'audiovisuel**, souvent isolés, et leur permettre de dialoguer et d'échanger des informations
- **Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'adaptation audiovisuelle**
- **Représenter les traducteurs/adaptateurs auprès des institutions**
(Sacem, Scam, Agessa, CNC, ministères)
- **Valoriser le métier et dialoguer avec tous les acteurs concernés**
(prestataires techniques, distributeurs, chaînes de télévision, éditeurs vidéo) pour promouvoir la qualité des traductions.

L'action de l'ATAA

Pour l'association, la valorisation des métiers de l'adaptation audiovisuelle auprès du grand public passe par :

- **un site (www.ataa.fr)**, qui présente notamment les différents métiers de la traduction/adaptation audiovisuelle, ainsi que la situation du secteur (rubrique « Nos métiers »)
- **un blog (www.ataa.fr/blog)**, axé sur l'actualité de la profession et destiné à toute personne intéressée par la traduction audiovisuelle
- **une revue en ligne, L'Écran traduit (www.ataa.fr/revue)**, consacrée à la publication d'articles de fond sur le sous-titrage, le doublage et le voice-over
- **la tenue d'ateliers pratiques**, de conférences, de tables rondes... pour faire découvrir concrètement les coulisses d'une traduction audiovisuelle et les contraintes des adaptateurs.

Mais l'ATAA, c'est également

- une présence dans les colloques internationaux spécialisés, afin de faire entendre la voix des adaptateurs travaillant sur le terrain
- des interventions annuelles dans les formations à la traduction audiovisuelle afin d'informer les futurs diplômés sur la profession et de les sensibiliser aux difficultés qu'elle rencontre
- un dialogue constant avec les interlocuteurs institutionnels des traducteurs (sociétés d'auteurs, CNC, ministères, caisses de retraite et organismes de sécurité sociale, etc.)
- des échanges réguliers avec les commanditaires de traductions dans le cadre du dialogue intersyndical, qui ont débouché en 2011 sur la signature d'une *Charte des bons usages* sous l'égide du CNC
- un travail de sensibilisation et de pédagogie auprès de ces commanditaires, qui passe par la publication d'une brochure : *Faire adapter une œuvre audiovisuelle – Guide du sous-titrage et du doublage* (consultable et téléchargeable en PDF à l'adresse http://www.ataa.fr/images/stories/Brochure_Ataa.pdf).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'ATAA : www.ataa.fr

Remerciements et partenaires

Scam*

*Société civile
des auteurs multimedia

Un grand merci à la Scam, notre partenaire pour cet événement, et notamment à Véronique Bourlon et Caroline Chatriot.

Un immense merci aux jurés d'avoir accepté de donner de leur temps et de se plier à cet exercice difficile.

Merci enfin aux coordonnateurs du Prix, Jean Bertrand, Délia D'Ammassa, Marine Héligon et Valérie Julia, pour leur travail tout au long de cette année.

L'équipe organisatrice

Jean Bertrand

Traducteur de l'audiovisuel et littéraire

Membre de l'ATAA depuis 2006

Marine Héligon

Traductrice de l'audiovisuel

Membre de l'ATAA depuis 2006

Délia D'Ammassa

Traductrice de l'audiovisuel

Membre de l'ATAA depuis 2006

Valérie Julia

Traductrice de l'audiovisuel et pour l'édition

Membre de l'ATAA depuis 2006

Représentante des traducteurs/trices

à la Commission audiovisuelle de la Scam

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'ATAA : www.ataa.fr

et sur le site des Prix :

www.prix-ataa.fr/prix-de-la-traduction-de-documentaires

www.prix-ataa.fr/R%C3%A8glement%20Prix%20traduction%20documentaires.pdf

contact : prix-documentaire@ataa.fr